



## SAINT-IMIER Eoliennes: une seule opposition

Le délai d'opposition à l'implantation de deux superéoliennes sur la commune de Saint-Imier est échu depuis quelque temps déjà.

Comme l'on pouvait s'y attendre, aucune organisation ou groupement ne s'est manifesté pour s'opposer à ces deux futures turbines d'une centaine de mètres de hauteur.

Selon la Préfecture, une seule opposition a été formulée par un particulier pour des points de détail qui restent à négocier.

Pour le reste, les organisations de protection de la nature ou du paysage ont approuvé le projet. (bd)

